

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°49/2017 en date du 29/09/2017, les Maires des communes de Boissy La Rivière et d'Ormoy La Rivière ont ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'aliénation d'une partie du chemin dit des Clercs.

Monsieur Henri MYDLARZ, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du lundi 16 octobre 2017 au lundi 30 octobre 2017 inclus.

Le dossier ainsi que le registre d'enquête seront tenus à disposition du public à la mairie :

De BOISSY LA RIVIERE du mardi au vendredi 8h30 à 11h30 et le samedi de 9h30 à 12h30

D'ORMOY LA RIVIERE du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 pendant toute la durée de l'enquête afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture et consigner éventuellement ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent le **jeudi 19 octobre 2017 de 9 h à 12 h à la mairie d' Ormoy La Rivière et de 14h à 17 h à la mairie de Boissy La Rivière**, afin de recevoir en personne les observations orales et écrites.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur aux mairies :

Mairie de Boissy La Rivière
1 rue de la Mairie
91690 Boissy La Rivière

Mairie d' Ormoy La Rivière
41 Grande rue
91150 Ormoy La Rivière

Ou par mail :

mairie@boissy-la-riviere.fr

mairieormoylariviere@orange.fr